

Burkina Faso, vers une professionnalisation de l'élevage péri-urbain



Alors que l'organisation de la filière avicole a bien démarré, ce programme mis en place avec l'appui de la coopération française, vise à intégrer l'élevage dans un système plus performant.

Deuxième poste d'exportation du pays après le coton, le secteur de l'élevage, qui représente plus de 19 % des recettes et contribue à plus de 10 % au PIB, est un de ceux qui a su le mieux profiter de la dévaluation du franc CFA. Entre 1993 et 95, la valeur de la production animale est en effet passée de 67 à 140 milliards de F CFA, entraînant une augmentation de 70% des volumes exportés et une hausse des prix de 90%.

Cependant, malgré son rôle dans l'économie nationale, ce secteur ne bénéficiait que de 1,5 % des investissements publics consacré au développement. Pourtant les filières avicole et porcine

contribuent de façon importante à l'autosuffisance alimentaire des populations, à l'accroissement du revenu des éleveurs et à l'amélioration de la balance commerciale. En effet, 16 millions de volailles traditionnelles sont consommées chaque année, dont deux millions commercialisées par train ou route, vers des pays côtiers comme la Côte d'Ivoire.

Jusqu'à récemment, le marché national était majoritairement approvisionné par des producteurs traditionnels qui exportaient leur surplus. D'où une offre morcelée, aléatoire et fortement saisonnée. Aujourd'hui, cette tendance est en train de s'inverser au profit d'un secteur moderne, né de la conjonction de deux facteurs :

- la forte croissance urbaine et un développement de pôles de consommation plus exigeants sur la qualité des produits,

- la hausse des prix de la viande rouge suite à la dévaluation du franc CFA, le prix des animaux ayant doublé à Ouagadougou, alors que la viande blanche n'augmentait que de 40 à 50%.

Conséquence, de plus en plus d'élevages à caractère spéculatif se sont installés à la périphérie des marchés urbains. Cependant, malgré son dynamisme, le secteur souffrait de nombreux handicaps : faible productivité liée au faible niveau technique des éleveurs, irrégularité de l'approvisionnement en intrants, mauvaise organisation de la mise en marché. L'intensification de la production de volailles et de porcs devait donc s'accompagner d'une professionnalisation des éleveurs, qui se fera en plusieurs étapes.

Vers une dynamique de regroupement

Un *Projet d'appui au secteur de l'élevage (PASE)* (dont l'échéance est prévue en mars 2002) est lancé en 1996, avec pour mandat de :

- structurer la filière bovine en favorisant la création d'organisations professionnelles d'éleveurs péri-urbains,
- appuyer la mise en place d'associations interprofessionnelles régionales baptisées 'Maisons de l'élevage' et chargées de fournir des prestations d'appui-conseil-formation aux éleveurs ;
- former les opérateurs.

Une dynamique de regroupement qui va progressivement favoriser la naissance de diverses associations, telles que *l'Union des Aviculteurs Modernes de Ouagadougou (UNAMO)*, rassemblant des professionnels ou *Wend Keita* regroupant des éleveurs traditionnels de différents quartiers de Ouagadougou. En février 2001 se constitue une association faîtière des éleveurs de porcs de la zone de Bobo-Dioulasso, tandis que d'autres acteurs suivent le mouvement : éleveurs de porcs de Réo, producteurs de petit bétail (volailles, porcs, petits ruminants) de Sabou, etc.

Dans le même temps, conscient de la nécessité d'améliorer les services aux éleveurs en matière d'appui-conseil, de formation, de production et de distribution d'intrants, le gouvernement burkinabé adopte en mai 2000, un *Plan d'action et programme d'investissement du secteur de l'élevage* (PAPISE). Visant à développer une activité d'élevage intensif, par une stratégie sur 10 ans, ce plan privilégie des approches régionalisées, un renforcement de la professionnalisation (éleveurs, vétérinaires, zootechniciens) et le recentrage de l'administration sur des missions de service public.

Lancement réussi pour la Maison de l'aviculture

L'objectif étant d'intégrer les producteurs dans un système de marché performant, l'accent a d'abord été mis sur la promotion d'une filière avicole moderne associant les distributeurs, les commerçants et les fournisseurs. Dans un premier temps, un projet de *Maisons régionales de l'élevage* était proposé comme outil interprofessionnel d'appui-conseil-formation en vue de favoriser l'amélioration de la productivité. Mais les disparités observées dans les différentes filières ont mené à des stratégies différentes. Ainsi, comme la filière porcine était plus lente à se structurer, les intervenants de la filière avicole ont, grâce à leur niveau de technicité, fait figure de pionniers en lançant dès janvier 1998 une association nationale baptisée *Maison de l'Aviculture*.

Dépassant le simple appui-conseil aux éleveurs, l'association, qui dispose d'un vétérinaire, a rapidement pris de l'ampleur en trouvant des solutions aux problèmes d'approvisionnement en intrants alimentaires et en produits vétérinaires qui contraignaient les éleveurs à importer, souvent en fraude, des produits en provenance de Côte d'Ivoire ou du Ghana. Un fonds de roulement a été mis en place, avec l'appui du PASE, pour la vente d'intrants et avec une marge suffisante pour permettre à l'association d'augmenter ses ressources. Les recettes obtenues, ainsi que les cotisations des membres répartis en trois collèges (Moins de 1000 poules : 12.000 FCFA de cotisation; entre 2000 et 4000

poules : 25.000 F et, plus de 4000 poules : 50.000F), couvrent actuellement plus de 90% des charges de fonctionnement de la structure.

Tous les biens et services sont vendus au comptant aux éleveurs pour assurer un futur autofinancement de l'association et très peu d'impayés sont à signaler. Le Conseil d'administration décide des quantités à acheter et du prix de revente des produits. Les achats sont effectués par le biais de vétérinaires grossistes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

L'association apporte également un appui au niveau des **services techniques** (visites des fermes par des techniciens, suivi des filières, vulgarisation de pondoirs, etc.), de la **formation** (documentation, formations techniques); **l'approvisionnement** en intrants et matériels, la **promotion** (journées de l'agro-alimentaire, campagnes de promotion); la **recherche** (réseau d'épidémiologie-surveillance, appui à la formulation pour la fabrication d'aliments), **l'aspect sanitaire** (sensibilisation sur l'utilisation de médicaments, approvisionnement en vaccins) et le **suivi économique** (préparation de dossiers de financement).

Après trois ans d'existence, la *Maison de l'Aviculture* qui revendique plus de 90% des producteurs du pays, tente maintenant de se positionner dans la défense des intérêts de ses membres. Forte de son poids dans l'interprofession, elle a également trouvé une reconnaissance à l'échelon sous-régional après s'être rapprochée des autres filières avicoles de la zone ouest-africaine. Ce qui lui a permis de participer aux négociations sur l'aménagement du Tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA pour les intrants avicoles.

Au vu de ses résultats encourageants et avec la mise en place de nouvelles procédures comptables en interne, elle a pu obtenir des autorités locales et de la Coopération française des conventions de subventions directes pour lui permettre de gérer ses activités de façon autonome. Ce qui lui a permis d'acquérir des motos et de nouveaux locaux pour ses cellules techniques, de financer des formations et un voyage d'étude et enfin de poursuivre la pro-

motion de la filière, ainsi que des partenariats dans les pays voisins.

Bien outillée pour assurer la pérennisation de son activité, la *Maison de l'Aviculture* envisage aujourd'hui des actions plus larges en terme de développement de la filière. Ses projets portent notamment sur :

- la poursuite de la concertation avec ses partenaires de la sous-région pour négocier l'adoption de politiques sectorielles adaptées au niveau de l'UEMOA ;
- l'appui à la commercialisation des produits de l'élevage ;
- la promotion d'une production locale de qualité avec l'installation de kiosques de vente portant le logo de Maison de l'Aviculture ;
- l'élaboration d'un contrat plan avec l'Etat burkinabé ;
- la mise en place d'un observatoire chargé du suivi technico-économique des élevages.

Un dynamisme qui va sans doute faire des émules. Une *Maison des Eleveurs de Porcs* (MEP) a ainsi vu le jour en février 2001 dans la zone de Bobo-Dioulasso où le développement de l'élevage porcin est le plus avancé. Même si son démarrage est plus lent, cette nouvelle organisation s'appuie des groupements de quartiers plus ou moins actifs et bénéficie de l'appui du *Projet d'appui au secteur de l'élevage* déjà à l'origine de l'encadrement de la Maison de l'aviculture. ■

D'après le compte-rendu d'évaluation de Lisa Laroussi-Libeault Chargée d'études à la Direction des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire. Ministère français des Affaires étrangères.

Aviculteurs malgaches.



Alain Pinoges - CIRIC